Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Port du masque : à Avignon on ne peut plus y danser, à Villeneuve si

En dévoilant hier les mesures de renforcement sanitaires pour lutter contre la propagation de la Covid-19, le préfet du Gard a présenté des restrictions quasi-comparables à celles annoncées la veille par le préfet de Vaucluse. Pourtant, quelques différences pourraient donner lieu à quelques situations 'ubuesques' montrant, une fois de plus, l'anachronisme des frontières administratives de notre territoire.

Lundi, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, avait annoncé les nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus*. Dans ce cadre, l'obligation du port du masque a été étendue à Avignon ainsi qu'aux villes vauclusiennes de plus de 9 500 habitants.

Dans le département voisin du Gard, qui figure également parmi les 21 départements français classés en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

zone rouge dite ‘de circulation active du virus’, Didier Lauga, préfet du Gard, a pris des mesures quasi-équivalentes. En conséquence, le masque est désormais obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus se trouvant sur la voie publique entre 7h et 22h, dans un rayon de 30 mètres des entrées et sorties des crèches et des établissements scolaires, écoles, collèges et lycées. Cette obligation concerne aussi les personnes se trouvant dans un rassemblement de plus de 10 personnes sur la voie publique entre 7h et 3h du matin ainsi que celles se trouvant dans un établissement recevant du public, dans un parc d’attraction ou une fête foraine, habituels ou occasionnels, sur un marché, une brocante, un vide-grenier ou une foire, couverts ou découverts.

Les paradoxes du Grand Avignon

Lors de l’annonce de ces mesures de renforcement, le préfet du Gard a également rappelé qu’il avait déjà rendu obligatoire le port du masque, jusqu’au 20 septembre de 10h à minuit, dans les centres-villes de 16 villes de son département dont Les Angles, Rochefort-du-Gard et Villeneuve-lès-Avignon. Trois villes figurant dans le périmètre du Grand Avignon où, manifestement, les règles du port du masque sont légèrement différentes côté Vaucluse. En effet, dans la cité des papes l’accès au skate-park de l’île de la Barthelasse nécessite de porter son masque pour franchir le pont Daladier. Une utilisation qui n’est que recommandée si l’on vient depuis Villeneuve via le pont du Royaume. Anecdotique car cela ne concerne que les amateurs de planche à roulettes ? Pas forcément, puisque ce ‘deux poids, deux mesures’ au sein de l’agglomération concerne aussi « les soirées dansantes, organisées dans un cadre commercial ou en lien avec des festivités locales ». Ces dernières sont interdites jusqu’à nouvel ordre côté Vaucluse. Impossible donc désormais de danser sur le pont d’Avignon. Faites cependant quelques mètres et vous pourrez vous déhancher à votre guise sitôt le fleuve-roi franchi.

Une dernière pour la route ? En Vaucluse, ces mesures sont valables toutes la journée ce qui n’est pas le cas dans le Gard. Ainsi, si vous êtes plus de 10 à vous réunir sur la voie publique faites-le dans les communes du Gard avignonnais, vous pourrez enlever votre masque de 3h à 7h du matin.

S’il faut bien mettre les frontières administratives quelque part, il serait peut-être temps de ne plus les faire passer dans le cœur même de la 16e aire urbaine de France et la 4e de Provence-Alpes-Côte d’Azur.

**L’ensemble de ces mesures ne s’applique qu’aux personnes âgées de plus de 11 ans, piétons, utilisateurs de trottinettes et autres engins de mobilité personnels, motorisés ou non. Les automobilistes et leurs passagers, les cyclistes, les personnes pendant la pratique d’une activité sportive traversant les secteurs ainsi définis ne sont pas soumis à cette obligation. Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 € et, en cas de récidive dans les 15 jours, à une amende de 1 500 €.*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Didier Lauga, préfet du Gard, présentait hier les nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus

---

Patrick Vacaris : « Je suis Provençal, pas Occitan »

Elu en mai dernier à la présidence du Grand Avignon suite à la démission surprise de Jean-Marc Roubaud, le Rochefortais Patrick Vacaris évoque sans langue de bois le manque de cohérence entre les limites administratives de l'agglomération et la réalité de son bassin de vie. L'occasion pour l'élu gardois qui ne prétend à « aucun mandat, aucune fonction » de dresser

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

aussi le bilan de son action à la tête de l'agglomération. (lire également ici l'interview de Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse)

En novembre dernier, vous avez été le premier élu à dire ouvertement ce que beaucoup pensaient lors de la signature du contrat territorial 2019-2021 entre les 7 communes gardoises du Grand Avignon et la région Occitanie ainsi que le Conseil département du Gard : à savoir que les communes du canton de Villeneuve-lès-Avignon devraient se situer dans le Vaucluse.

« Moi j'ai toujours été très clair même si cela ne sera pas très sympathique avec la région Occitanie qui s'est rappelée, à la veille des élections, que nous existions. Mais l'ensemble du Gard avignonnais, c'est-à-dire le canton de Villeneuve, là ou je suis né, est tourné vers Avignon. Il est dans la Provence. Moi je suis supporter de l'OM, pas de Montpellier. Je suis allé au lycée Frédéric-Mistral. J'ai joué au football dans le district Rhône-Durance (NDLR : devenu depuis peu district 'Grand Vaucluse'). Notre bassin de vie c'est Avignon. On y consomme, on y va pour la culture, les sorties… C'est une évidence, le canton de Villeneuve devrait être rattaché au Vaucluse. »

> « Le canton de Villeneuve devrait être rattaché au Vaucluse. »

■ N'avez-vous donc pas peur de remettre ainsi en cause les frontières départementales ?

« J'ai toujours eu une position pro-départementaliste. Encore faut-il que les périmètres de ces départements soient pertinents. Aujourd'hui, il faut raisonner en bassin de vie. J'ai été conseiller général pendant 20 ans et je dois reconnaître qu'à Rochefort nous n'avons pas eu trop à nous plaindre du département du Gard, mais la région… Le lycée Jean-Vilar à Villeneuve, pour l'avoir cela a été un combat de plus de 10 ans. »

■ Pour vous, la région Occitanie est aux abonnés absents ?

« Quelle que soit la majorité politique, le canton de Villeneuve-lès- Avignon (ndlr : il répète en insistant 'lès-Avignon' en faisant référence au 'lès' qui signifie 'près de' en provençal) n'a jamais été bien doté. Nous sommes les oubliés. Même à l'époque de Languedoc-Roussillon nous n'avons jamais été pris en compte alors que les habitants de notre canton participent très largement aux recettes fiscales (ndlr : par habitant, le canton de Ville- neuve est le plus riche du Gard et l'un des plus riches d'Occitanie). Et cela ne vas pas s'arranger avec un centre de gravité de la gouvernance qui s'est déplacé vers Montpellier et Toulouse. Nîmes risque ainsi de se trouver bientôt dans le no man's land dans lequel nous nous trouvons actuellement. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

■ Lors de la réflexion concernant la fusion des régions en 2015, une étude de France stratégie, une institution de prospective rattachée au Premier ministre, avait justement expliqué que le département du Gard était le seul en France à réunir tous les critères pour changer de région et basculer vers Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

« A l'époque, nous avions initié une pétition pour que le département du Gard soit rattaché à la région Paca mais cela n'a pas abouti. Je le regrette car je suis Provençal, pas Occitan. C'est cependant plus compliqué, car ce qui est valable pour le Gard Rhodanien l'est beaucoup moins pour les communes cévenoles du nord du département. Mais dans tous les cas, je ne vois pas l'intérêt d'avoir fait de grande région. Elles sont où les économies d'échelle ? »

■ Pour en revenir au Grand Avignon, l'incohérence de son périmètre ne concerne pas que le Gard ?

« Effectivement, le périmètre politique du Grand Avignon est complètement aberrant. C'est inimaginable que le nord des Bouches-du-Rhône ne soit pas dans l'agglomération. Cependant les torts sont partagés. Lorsque les frontières de l'agglo ont été à nouveau définies, les élus locaux ont fait des calculs à très court terme et l'Etat n'a pas pris ses responsabilités. On a loupé le coche et l'Etat aurait dû prendre en compte la réalité du bassin de vie économique. Mais les communes du nord des Bouches-du-Rhône vont très vite le regretter quand elles seront dans la métropole marseillaise. Un exemple : on va faire un parking relais pour les automobilistes bucco-rhodaniens afin qu'ils puissent profiter du tramway avignonnais, alors que leur VT (Versement trans- port), une contribution versé par les employeurs pour financer ce type d'aménagement, servira à payer le tram de Marseille… Au final, tout le monde est perdant. »

■ La totalité des entrepreneurs locaux, qu'ils soient au nord ou au sud de la Durance ou bien à l'est ou à l'ouest du Rhône nous disent que ce découpage est un véritable frein au développement, soit en raison des complexités administratives, soit des problèmes d'aménagement comme la Leo (Liaison Est-Ouest)?

« La Leo c'est le parfait exemple du désintérêt total de la région Occitanie pour ce territoire. On a envie de leur demander combien vous comptez y mettre ? (ndlr : à ce jour 0€ de la part d'Occitanie alors que la région Paca devrait financer 38,46M€ des 142,7M€ de la tranche 2). C'est un élément structurel indispensable et si l'on avait été au cœur de la région, il y a longtemps qu'il aurait été mis en service. La Leo c'est aussi un enjeu de santé car la rocade est une véritable auto- route urbaine. Il y aura toujours un trafic local, mais on sait qu'une grande partie du trafic routier serait déviée si nous arrivions enfin à mener à terme ce projet dont, je le rappelle, seule la phase 1 de la tranche 2 est sur les rails. L'intérêt c'est de tout faire et pour cela on a besoin des élus bucco-rhodaniens à nos côtés. »

> « La Leo c'est le parfait exemple du désintérêt total de la région Occitanie pour ce territoire. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

■ Justement la tranche 3 qui doit permettre le franchissement du Rhône ?

« Il nous faut absolument un 3e pont sur le Rhône car les deux ouvrages existants (ndlr : le pont de l'Europe et le pont Daladier) sont saturés et débouchent sur les remparts. Par contre, nous n'aurons pas les financements pour cette dernière tranche. Il faudra passer par un PPP (Partenariat public-privé) et donc un investisseur qui fera payer un droit de passage aux utilisateurs. Je ne vois pas de problème à cela. Mais il ne sera pas possible d'attirer un partenaire privé si les tranches 1 et 2 ne sont pas complètes. Toute- fois, pour gagner du temps dans ce dossier où nous en avons tant perdu, rien ne nous empêche ensuite de lancer simultanément les chantiers des 2 tranches manquantes si nous avons l'assurance de la réalisation complète de la Leo. »

■ Concernant la mobilité, c'est vous qui avez inauguré la première ligne du tramway du Grand Avignon ?

« Maintenant qu'il est lancé c'est une réussite et, aujourd'hui, je n'entends plus personne dire qu'il ne veut plus qu'il passe devant chez lui. En revanche, beaucoup se plaignent désormais qu'il ne passe pas dans leur quartier. Il ne faut toutefois pas se contenter de ce que nous avons. Il faut une tranche 2. D'ailleurs, je viens de signer les marchés pour les études de la phase 2 qui ne pourra comprendre que ce qui figure dans le DUP (Déclaration d'utilité publique). Ni plus, ni moins. C'est- à-dire un tronçon entre l'île Piot et Saint-Lazare. Avec cela on aura une vraie dimension intercommunale puisque le tracé concernera aussi le Gard avignonnais. Il y aura ensuite une tranche 3, puis 4 dans le Gard, c'est évident dorénavant. Mais ce sont d'autres qui s'en occuperont. Comme l'usage de la voiture sera de plus en plus contraint, nous réfléchissons aussi à un parking-relais situé aux Angles, près de Grand Angle, avec un bus en voies dédiées pour rallier celui de Piot. L'expérience provisoire menée lors des travaux sur le pont de l'Europe avec la mise en place de davantage de voies de circulation vers Avignon le matin et plus de voies dans le sens des retours vers le Gard le soir, nous incite à travailler cette solution. Mais c'est compliqué car autour de la table il y a les départements du Gard et du Vaucluse, les communes des Angles et d'Avignon, l'Etat, le tout entre Occitanie et Paca. On en revient toujours aux mêmes difficultés… »

■ Personnellement comment avez-vous vécu cette année de présidence ?

« J'ai respecté mes engagements d'une gouvernance apaisée après des débuts un peu houleux. Avant de quitter mon poste après les élections municipales, j'aimerais mettre en place un accord de gouvernance permettant que chaque commune puisse être représentée par son maire au sein du bureau à condition de s'engager à prendre en compte les charges de centralité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

« Le Grand Avignon cela aura été aussi une expérience personnelle passionnante. C'est une grosse entreprise. J'ai plus eu l'impression d'être un PDG qu'un élu local. C'est une autre dimension. Depuis 12 ans, je suis un conseiller communautaire très impliqué, notamment au niveau des finances, et je pensais être performant dans de nombreux domaines, mais je me suis rendu compte que je pouvais encore faire des progrès. Je serai au 'top' au mois d'avril (rire). C'est une expérience humaine très positive, mais a contrario on est très protégé grâce au cabinet. C'est plus facile que d'être maire. Là, on est plus éloigné des administrés, notamment de leur agressivité, alors que maire on prend des 'baffes'. J'ai été maire de Rochefort-du-Gard pendant 6 ans et cela reste le plus beau des mandats. Mais aujourd'hui je ne suis candidat à rien. »

DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Eux y arrivent, pourquoi pas nous ?

Si beaucoup pensent qu'il est impossible de déplacer des frontières administratives, d'autres assurent que cela est réalisable pour peu qu'on ait la volonté d'y arriver. Ainsi, depuis le 1er janvier 2018, le village de Pont-Farcy, dans le Calvados, a changé de département pour intégrer celui de la Manche. Une première en France pour ce village de 550 habitants qui a, en fait, rejoint la commune nouvelle de Tessy-Bocage vers laquelle son bassin de vie se tournait (commerces, établissements scolaires, emploi…). Un transfert entre temps validé sans difficulté par le Conseil d'Etat. « Il y a un lien naturel évident », expliquait alors le maire Christian Baude pour justifier la démarche. Plus près de nous, ce sont les communes de Lagarde d'Apt et Villars qui viennent tout récemment de modifier leur périmètre administratif. Prenant en compte les contraintes économiques de leur territoire, les deux villages vauclusiens ont ainsi échangé des terrains d'une superficie de 2ha40 afin de faciliter les démarches d'un projet d'extension du restaurant étoilé 'Le Bistro de Lagarde' du chef Lloyd Tropeano. L'établissement présentait, en effet, la particularité d'être à cheval sur les 2 communes. Enfin, en 2007, un décret paru au Journal officiel a entériné le rattachement d'une partie de la commune des Angles à Avignon. Cette demande avait été formulée en 2001 par la commune d'Avignon. La modification a concerné 7,96 ha situés sur l'île Piot à l'emplacement du parking gratuit ainsi que 5,45 ha pris sur le Rhône. De fait, si la cité des papes s'est agrandie de 13 ha, du coup il en a été de même pour le département de Vaucluse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !